



Compte-rendu de la réunion du conseil communautaire du 22 octobre 2018 à 18h45

Présents : MM VOUDON, LESAGE, FOUCHIER, GAUVIN, BURBAUD, LAIDET Alain, PINAUD, COUVIDAT, Mme BASSET, MM GODICHAUD, JEAN, Mme PLANTEVIGNE, Mme RODET, MM MESNARD, VIGNAUD, TRAINAUD, LAIDET Michel, Mme ROY Françoise, MM BONNEAU, LABROUSSE, ROY Francis, BOURINET, FOURNIER, PHELLIPPEAU, PANNETIER, TURQAT, CHAUVET

Excusés : MM RIPOCHE, DESSIREIX, Mme ROBERT-MORISSET, M COBERAC

POLE « ASSAINISSEMENT-EAU POTABLE »

- Le montant de la taxe GEMAPI 2019 est fixé à 72000 €.
- Le Président est autorisé à signer le transfert de prêt du SIAEP Nord-Ouest Charente vers la CdC du Rouillacais suite au transfert des communes de Marsac et d'Asnières s/Nouère vers la CA « Grand Angoulême » ainsi que la convention à intervenir avec cette agglomération.
- Le conseil accepte l'adhésion du SM Bief au SMABACA et la modification du périmètre (bassin versant du Javart) au SYBRA

Multiple rural de Gourville

En raison de la relance de l'activité restauration, le loyer est maintenu à 500€ HT par mois jusqu'au 30 avril 2019.

Règlement Général de Protection des Données

Le conseil décide de souscrire à l'option « accompagnement à la mise en œuvre du RGPD » auprès de l'ATD16 à raison de 2 000€ par an.

PERSONNEL

Une autorisation de travail à temps partiel (90%) pour un agent est accordée pour un an.

Deux postes sont créés comme suit :

- 1 poste d'adjoint technique à raison de 24h/semaine, stagiaire à compter du 1^{er} décembre 2018 pour le service « ordures ménagères »
- 1 poste d'adjoint technique en CDD pour une durée de 3 mois à compter du 5 novembre 2018 pour le ménage de divers bâtiments (15h/semaine).

SUBVENTIONS

Plusieurs subventions sont allouées :

- Programme « habiter mieux » Mme FENIOU de Rouillac : 917€
- Association TNT Marsac (3^{ème} championnat de France de chiens truffiers en recherche naturelle aux Bouchauds le 8 décembre 2018) : 500€
- Croix-Rouge française (communes charentaises sinistrées suite aux intempéries de juillet 2018) : 2000€.

REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIERES 2018

Suite aux conventions de mis à disposition de logements des communes, la Communauté de Communes rembourse les taxes foncières 2018 payées par les communes.

DIVERSES INFORMATIONS

Accord pour l'adhésion au CDG 16 de divers syndicats mixtes fermés (SM aménagement du bassin de la Charente Amont, SM des bassins Aume-Couture et Auge, SM des rivières Bandiat Tardoire et Bonnieure, SM du bassin versant de la Dronne Aval, SM des bassins d'Argentor-Izonne et Son-Sonette, SM du bassin des rivières de l'Angoumois, SM du bassin versant du Né).

Avis de consultation préalable au public pour le projet photovoltaïque « aux Villairs » commune de Rouillac du 22 octobre au 22 novembre 2018

Une convention est signée avec la SARL « Resanté-vous-accompagnement » de Poitiers pour mettre à disposition l'outil pédagogique nommé « Ma maison A'Venir » à destination des personnes âgées le 27 octobre sur la foire de Rouillac. Cette prestation sera facturée 300 € à la CdC.

Prochaines réunions :

- Commissions habitat + services aux personnes le 20 novembre
- Commissions Développement Economique + équipements communautaires : le 27 novembre
- Débat sur la dotation de solidarité puis Conseil communautaire : le lundi 12 novembre 2018

A 20h, le Président lève la séance.